

Offre de poste :

Responsable de l'antenne de Saint-Omer

Présentation de l'activité de l'organisme :

Le Forum des Marais Atlantiques (FMA) est un syndicat mixte au service des différents acteurs de la préservation des zones humides tels que les élu(e)s, les syndicats, les technicien(ne)s et gestionnaires exerçant en zones humides mais aussi les scientifiques. Depuis octobre 2000, il est désigné comme « Pôle-relais » du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides sur les secteurs de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. Le FMA comprend aujourd'hui, un siège à Rochefort-sur-Mer (17) et deux antennes-relais, à Brest (29) et à Saint-Omer (62).

Le FMA a pour objectif de faciliter la préservation, la gestion durable et la réhabilitation des zones humides. Pour cela, il participe notamment :

- A la capitalisation et à la diffusion de connaissances ;
- A l'appui méthodologique et technique aux porteurs de projets ;
- A l'animation d'un réseau constitué d'acteurs publics et privés de ces territoires ;
- A la promotion d'une gestion durable.

Présentation de l'offre :

L'antenne-relais Manche et Mer du Nord a été créée le 1^{er} juillet 2015. Son implantation a été rendue possible grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du Groupe de travail « Marais ».

L'objectif de cette antenne-relais est de contribuer à la connaissance, la protection, la restauration et la gestion des milieux humides sur le bassin Artois-Picardie et de plus en plus sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France. L'antenne cherche à atteindre la préservation durable des zones humides à travers la mise en réseau des acteurs du territoire, l'appui aux partenaires et la diffusion des connaissances à plusieurs échelles.

Sous la responsabilité du Directeur du FMA, le/la responsable de l'antenne Manche et Mer du Nord à Saint-Omer exerce plusieurs missions en lien avec les partenaires (AEAP, CAPSO, DREAL, délégation territoriale de l'OFB, etc.) :

Démarche et assistance

- Développer des stratégies pour la préservation des milieux humides, en particulier avec la CAPSO, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le PNR des Caps et marais d'Opale ;
- Faciliter l'émergence de maîtrise d'ouvrage pour la gestion des milieux humides ;

- Contribuer au développement de projets et de partenariats, notamment sur le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides (valorisation, communication, retours d'expériences) ;
- Apporter un regard et un appui technique et méthodologique aux partenaires (réponse aux interrogations, assistance, informations, conseils, avis et expertise auprès des porteurs de projets, etc.) ;
- Assurer le montage, le pilotage, le suivi et la gestion de projets de territoire ;
- Concourir à l'administration de données cartographiques avec l'appui des géomaticiens du FMA et promouvoir le cadrage national lors de comités techniques, commissions thématiques ou réunions auprès des acteurs du territoire ;
- Réaliser des comptes rendus, bilans, rapports d'études et dossiers réglementaires.

Animation et partenariats

- Coordonner et animer un réseau de partenaires en particulier le réseau Ramsar des Hauts-de-France (organisation des rencontres Ramsar Hauts-de-France, accompagnement des projets de labellisation, mutualisation des outils) ;
- Organiser et animer des groupes thématiques et réunions techniques ;
- Organiser des ateliers de formations à destination des acteurs territoriaux (techniciens, élus, agents) pour favoriser la montée en compétences sur la thématique zones humides ;
- Organiser et participer à des journées thématiques, colloques, conférences ;
- Piloter avec l'Agence de l'Eau, le groupe de travail sur les indicateurs de suivis en milieux humides et le déploiement de la boîte à outils (formations, communication, outil de calcul, accompagnement) ;
- Piloter le Groupe de travail « Communication » du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides ;
- Assurer la représentation du FMA et sensibiliser les acteurs locaux ;
- Interpeler les différents acteurs du territoire sur la possibilité d'établir des partenariats ;
- Favoriser la reconnaissance de l'ensemble des acteurs concernés par les milieux humides.

Information et communication

- Participer à l'animation et à l'enrichissement d'un centre de ressources avec le concours de la documentaliste du FMA ;
- Contribuer à la diffusion d'informations sur les zones humides (lettres Esc@le et Forum, actualités territoriales) ;
- Être le relais local des actualités nationales en matière de préservation des milieux humides.

Programmation et vie interne

- Participer au rayonnement et à la connaissance du FMA sur les territoires ;
- Participer aux réunions et instances du FMA et apporter un appui logistique aux projets et aux orientations stratégiques de la structure ;
- Contribuer au montage et à la coordination de l'ensemble de la programmation ;
- Mettre en œuvre les ressources nécessaires en vue de la mise en œuvre de la programmation (élaboration, montage de budgets, recherche de financements) ;
- Mener à bien les projets dans le respect des conventions passées avec les partenaires ;
- Encadrer les personnels affectés à l'antenne (volontaires en service civique principalement) ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités de l'antenne ;
- Entretenir les liens avec les autres pôles et antennes du FMA, la Direction et l'administration.

Organisation du travail :

Temps de travail : Poste à temps complet (30h fixe de 9h à 12h et de 14h à 17h + 5h modulable)

Statut : recrutement statutaire ou à défaut contractuel (Catégorie A, Grade Ingénieur)

Moyens mis à disposition : Bureau, Ordinateur, Téléphone portable, Véhicule de service

Lieu d'accueil : Maison du Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale, 36 avenue du Maréchal Joffre – 62500 – Saint-Martin-lez-Tatinghem

Conditions particulières d'exercices des fonctions :

- poste ouvert au télétravail (jusqu'à 3 jours/semaine) ;
- prévoir de nombreux déplacements sur l'ensemble du bassin Artois-Picardie et ponctuellement dans la région Hauts-de-France.

Profil recherché :

Niveau d'études requis

Les compétences requises sont celles du niveau ingénieur ayant déjà une expérience professionnelle dans le domaine de la valorisation des territoires ruraux et de leur aménagement concerté ou dans la gestion d'espaces naturels anthropisés.

Formation initiale demandée

Diplôme Bac+5 universitaire ou école d'ingénieur dans le domaine du génie écologique, en environnement, en hydrobiologie/hydromorphologie ou en aménagement du paysage.

Des connaissances en écologie (faune, flore, habitat, et fonctionnement des écosystèmes terrestres/aquatiques), en gestion et préservation des milieux naturels, en enjeux environnementaux (changement climatique, ressource en eau, érosion de la biodiversité, inondations, urbanisation), en développement durable, sont indispensables.

De bonnes connaissances sur la réglementation (droit de l'environnement, loi sur l'eau, loi biodiversité, séquence ERC, SDAGE et SAGE) et sur l'agro-écologie sont également importantes.

Technicité et compétences indispensables

- Aptitudes à identifier, mobiliser et animer un réseau de partenaires (Collectivités, services de l'Etat, établissements publics, associations, etc.) ;
- Autonomie, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse ;
- Sens du relationnel, dynamisme, sens de l'initiative, bonnes capacités à communiquer (prise de parole en public, animation de groupes de travail, capacités rédactionnelles) ;
- Expérience en développement durable en milieu humide sur les thèmes : agro-environnement, écosystémie, fonctionnement des hydrosystèmes ;

- Maitrise de la gestion de projet ;
- Maitrise des outils bureautiques (Outlook, Word, PowerPoint, Excel).

Technicité et compétences appréciées

- Pédagogie, capacités à partager l'information, l'adapter à différents publics et à convaincre ;
- Notions de gestion financière (programmation budgétaire, marchés publics)
- Maitrise des SIG

Pour candidater :

Merci d'adresser votre candidature (un CV détaillé et une lettre de motivation) directement par mail à Gilbert Miossec (Directeur du FMA, joignable au 06.68.95.68.80) : gmiossec@forum-marais-atl.com **et** Antoine Le Roux : aleroux@forum-marais-atl.com

Date limite de candidature : 19 janvier 2022 à 12h.

Entretiens prévus : semaine 4

Pour tout renseignement complémentaire :

Antoine Le Roux
Responsable de l'antenne de Saint-Omer du FMA
03.21.11.07.33
aleroux@forum-marais-atl.com